

FJT "ESPACE TIVOLI"

Association loi 1901

Siège social : 25 avenue de Tivoli
AURILLAC (CANTAL)

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

à l'Assemblée Générale Annuelle du 15 mai 2014
Exercice : du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM

FJT "ESPACE TIVOLI"

Association loi 1901

Siège social : 25 avenue de Tivoli
AURILLAC (CANTAL)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

à l'Assemblée Générale Annuelle du 15 mai 2014
Exercice : du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM

FJT « ESPACE TIVOLI »
Association loi 1901
Siège social : 25 avenue de Tivoli
AURILLAC (CANTAL)

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2013

Mesdames, messieurs, les membres de l'association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FJT ESPACE TIVOLI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 27 mars 2014. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai récoltés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note A.2.b de l'annexe concernant la continuité d'exploitation.

II. Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- Règles et principes comptables

La note A.2 de l'annexe expose les règles et principes comptables suivis par votre association.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et je me suis assuré de leur correcte application.

- La continuité d'exploitation

L'analyse des événements postérieurs à l'arrêté des comptes annuels confortent l'information donnée dans l'annexe sur la continuité d'exploitation (note A.2.b).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques.

J'ai également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion, et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac, le 30 Avril 2014

Pour le Cabinet BOUSQUET & Associés
Christophe BERTRAND



Commissaire aux comptes associé

Bilan Actif Espace Tivoli au 31/12/2013

Devise : Euro

Libellé Ligne	Brut	Amortissement	Net	Exercice -1
ACTIF IMMOBILISE	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				(3)
Immobilisations incorporelles	399,47	399,47	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				(3)
Matériel et outillage LOGEMENT	13. 286,38	12. 946,96	339,42	442,28
Matériel et outillage EDUCATIF	16. 703,08	9. 169,21	7. 533,87	203,34
Aqencements et aménagements LOGEMENT	93. 779,34	80. 265,53	13. 513,81	14. 081,39
Aqencements et aménagements EDUCATIF	70. 191,67	54. 985,45	15. 206,22	1. 215,33
Aqencements et aménagements RESTAURATION	34. 553,56	34. 553,56	0,00	0,00
Mobilier LOGEMENT	125. 997,40	123. 938,37	2. 059,03	2. 572,39
Mobilier EDUCATIF	22. 838,08	22. 838,08	0,00	0,00
Matériel de bureau et informatique LOGT	15. 092,15	14. 813,50	278,65	900,85
Matériel de bureau et informatique EDUC	2. 364,76	2. 328,25	36,51	299,85
Sous total	395. 205,89	356. 238,38	38. 967,51	19. 715,43
				(3)
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				(3)
Prêts consentis	374,00	0,00	374,00	596,90
Dépôts & cautionnements versés	274,41	0,00	274,41	274,41
TOTAL I	395. 854,30	356. 238,38	39. 615,92	20. 586,74
				(3)
ACTIF CIRCULANT				(3)
Stocks	11. 698,91	0,00	11. 698,91	9. 428,15
Créances de fonctionnement				(3)
Résidents & Clients	96. 310,59	66. 625,01	29. 685,58	32. 405,92
Personnel rémunérations dues	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat subventions à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat produits à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers à recevoir	27. 110,14	0,00	27. 110,14	29. 184,48
Fournisseurs débiteurs	652,67	0,00	652,67	14. 144,58
Disponibilités				(3)
Banque Populaire	62. 193,24	0,00	62. 193,24	16. 142,71
Caisse	834,20	0,00	834,20	357,02
Comptes à terme	200. 000,00	0,00	200. 000,00	100. 000,00
Compte sur livret A Banque Populaire	16. 635,69	0,00	16. 635,69	76. 607,48
Portefeuille obligations B.P.	0,00	0,00	0,00	24. 000,00
Intérêts courus/obligations	0,00	0,00	0,00	1. 176,00
Intérêts courus à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	2. 131,70	0,00	2. 131,70	2. 072,17
TOTAL II	417. 567,14	66. 625,01	350. 942,13	305. 518,51
				(3)
TOTAL GENERAL	813. 421,44	422. 863,39	390. 558,05	326. 105,25
				(3)

Bilan Passif Espace Tivoli

au 31/12/2013

Devise : Euro

Libellé Ligne	Exercice	Exercice n-1
FONDS PROPRES	0,00	0,00
Sub invest.aff biens renouv. avc drt rep	1. 167,79	2. 335,59
Sub invest.aff biens renouv.sans drt rep	44. 532,96	43. 365,16
Fonds dédiés à l'occupation des locaux	41. 029,56	41. 029,56
Autres fonds dédiés	354,00	354,00
Report à nouveau créditeur	50. 870,98	50. 870,98
Pertes cumulées à reporter	- 213. 933,15	- 140. 635,76
Excédents cumulés à reporter	143. 292,04	143. 292,04
Résultat de l'exercice		
Résultat excédentaire	7. 254,02	0,00
Résultat déficitaire	0,00	- 73. 297,39
TOTAL I	74. 568,20	67. 314,18
PROVISIONS		
Départs retraite & licenciement	62. 914,77	73. 931,89
Provisions pour travaux et G.Réparations	21. 889,79	10. 000,00
TOTAL II	84. 804,56	83. 931,89
DETTES		
EMPRUNTS & DETTES		
Banque Populaire	0,00	0,00
Prêt CAF/2013	38. 110,21	0,00
Intérêts courus	0,00	0,00
DETTES DE FONCTIONNEMENT		
Cautionnements reçus	20. 288,87	15. 744,49
Fournisseurs	30. 664,40	17. 931,14
Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00
Factures non parvenues	31. 455,42	16. 858,54
Personnel & comptes rattachés	36. 578,92	37. 575,00
Dettes fiscales & sociales	16. 094,73	15. 785,97
Etat - Formation Professionnelle	4. 112,00	4. 243,00
Etat autres charges à payer	1. 787,00	1. 914,00
Conseil de Résidents	5. 627,90	5. 433,08

Bilan Passif Espace Tivoli

au 31/12/2013

Devise : Euro

Libellé Ligne	Exercice	Exercice n-1	
BAR ASSOCIATIF	- 121,69	- 121,69	
Charges a payer	40. 437,42	53. 923,15	
Autres créditeurs	4. 901,35	3. 896,84	
Clients créditeurs	1. 248,76	1. 675,66	
Produits constatés d'avance	0,00	0,00	
TOTAL III	231. 185,29	174. 859,18	(3)
TOTAL GENERAL	390. 558,05	326. 105,25	(3)

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

Compte de resultat au 31/12/2013

Devise : Euro

Libellé Ligne	Exercice N	Exercice N-1
ici	0,00	0,00
CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT		
. Charges courantes non financières		
Achats consommés ici	98. 578,09	77. 108,21
602200 FOURNITURES DE BUREAU	904,63	726,18
602210 FOURNITURES INFORMATIQUE	734,80	87,32
602300 ACHATS PRODUITS ENTRETIEN	8. 358,30	3. 154,61
602400 ACHATS PETITS MATERIELS	0,00	607,57
602500 ACHATS PRODUITS PHARMACEUTIQUES	111,75	63,96
603120 VAR. STOCK MAT ENTRETIEN LOCAUX	341,72	- 453,01
603121 VAR. STOCK MATERIEL ENTR. LOGT	273,01	790,80
603122 VAR. STOCK PETIT MATERIEL	27,36	30,60
603123 VAR. STOCK PRODUIT ENTRETIEN	- 2. 965,20	148,98
603126 VAR. STOCK VIE SOCIALE	39,89	- 127,89
603127 VAR. STOCK INFORMATIQUE	0,00	- 6,01
603171 VAR. STOCK FOURNITURES DE BUREAU	12,46	- 633,38
606120 EAU CHAUDE	7. 136,86	5. 037,62
606121 GAZ/G.D.F.	39. 318,01	36. 018,97
606130 ELECTRICITE	20. 292,07	15. 153,84
606140 EAU	21. 692,43	14. 403,28
606310 PETIT MATERIEL EQUIPEMENT	2. 300,00	2. 104,77
Services extérieurs ici	138. 244,89	148. 674,81
611100 ENT.LOCAUX S/TRAITANCE	3. 090,94	3. 052,87
611200 GARDIENNAGE	38. 589,80	57. 680,52
613200 LOYERS	33. 495,48	37. 703,40
613210 COLLECTE DECHETS	11. 264,88	8. 451,00
614210 CHARGES LOCATIVES SUR LOYERS	- 3. 912,39	2. 803,52
615200 ENTRETIEN REPARATIONS/BIENS IMMOBILIERS	14. 110,21	0,00
615210 ENTRETIEN LOCAUX LOGEMENT	5. 691,98	7. 933,19
615510 ENTRETIEN MATERIEL LOGEMENT	9. 436,73	6. 398,18
615528 PETIT MATERIEL "ATELIER CUISINE"	662,04	0,00
615530 ENTRETIEN MATERIEL/SOCIO-EDUCATIF	550,00	676,08
615600 MAINTENANCE TEL INFORMATIQUE	2. 820,00	2. 963,52
615620 MAINTENANCE SECTEUR LOGEMENT	10. 264,19	11. 754,05
615630 MAINTENANCE SOCIO-EDUCATIF	4. 753,20	1. 164,04
616010 ASSUR.INCENDIE & MULTIRISQUE	6. 405,33	7. 114,53
616020 ASSUR.RESPONSABILITE CIVILE	860,27	821,02
618100 DOC.GENERALE ET TECHNIQUE	162,23	158,89
Autres services extérieurs ici	23. 984,77	19. 022,70
622641 HONORAIRES	7. 500,00	0,00
622642 COMMISSAIRES AUX COMPTES	4. 535,79	4. 535,80
622700 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX	0,00	333,78
623000 OUTILS DE COMMUNICATION	35,88	236,03
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	50,00	50,00
624700 FRAIS DE TRANSPORT DU PERSONNEL	168,30	247,50
625000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1. 129,62	3 181,91
625200 DEPLACEMENT FORMATIONS DIVERSES	1. 077,05	0,00
625700 RECEPTIONS	268,73	30,83
626300 AFFRANCHISSEMENTS	442,56	1. 236,51
626500 TELEPHONE	3. 510,33	4. 260,93
627000 FRAIS DE SERVICE BANCAIRE	365,14	360,76
628100 COTISATIONS AUX TIERS	4. 901,37	4. 548,65
Impôts, taxes et versements assimilés ici	34. 227,45	32. 937,61
631100 TAXE SUR SALAIRES	14. 516,00	14. 014,00
633100 FORMATION DIVERSES SALARIES	1. 672,00	570,00
633200 FORMATION "REFERENTIEL QUALITE"	1. 048,42	1. 609,27
633300 FORMATION CONTINUE	6. 714,00	6. 667,00
635100 TAXE D'HABITATION	431,00	424,00
635120 TAXES FONCIERES	9. 590,00	9. 420,00
637810 TAXES DIVERSES (SACEM)	256,03	233,34
Salaires ici	294. 238,47	300. 657,17
641000 APPOINTEMENTS BRUTS	295. 234,55	289. 112,17
641200 REMUNERATION CONGES PAYES	- 996,08	11. 545,00
Charges sociales ici	96. 111,31	111. 059,30
643700 IND RUPTURE CONTRAT DE TRAVAIL	0,00	4. 282,00
645100 COTIS.PATRONALES URSSAF	64. 854,36	71. 039,50

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

Compte de resultat au 31/12/2013

Devise : Euro

Libellé Ligne	Exercice	Exercice N-1
645210 COT.PATRONALES SANTE/PREVOYANCE	8.991,68	8.237,78
645300 COTIS.PATRONALES C.DE RETRAITE	15.921,52	15.659,21
645500 COTIS.PATRONALES GR.MEDERIC	2.514,50	2.129,74
647200 DOT.AUX COMITES D'ENTREPRISE	2.891,12	2.730,63
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	1.076,40	1.058,46
647700 CHARGES CONGES PAYES	-438,27	5.080,00
647800 STAGES DE FORMATION	300,00	841,98
Autres charges courantes de gestion ici	31.338,99	19.151,38
652020 ACTION PERMIS DE CONDUIRE DES RESIDENTS	1.505,50	-7,00
652040 VIE SOCIALE ACTIVITES DIVERSES	1.111,10	2.176,07
652041 ATELIER CUISINE	1.872,39	2.666,70
652042 DENREES BANQUE ALIMENTAIRE	479,80	0,00
652070 VIE SOCIALE SPORTS F.J.T	704,00	1.118,02
653100 PALETTE DE SERV.SANTE	240,00	1.722,18
653200 PALETTE DE SERV.LOGEMENTS	0,00	188,83
653300 PALETTE DE SERV. CULTURE	1.910,30	525,10
654000 PERTES S/CREANCES IRREC.A.C COUR	18.473,97	10.761,38
654100 PERTES S/CREANCES IRREC. PRP	5.042,27	0,00
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANT	-0,34	0,10
Dotations aux amortissements & prov. ici	101.640,99	81.116,36
681120 AMMORT.IMMOB.CORPORELLES	7.062,84	8.809,21
681520 PROV.PR TRAVAUX ET G.REPARATIONS	21.889,79	0,00
681530 PROV.PR DEP.A LA RETRAITE ET LIC	6.063,35	8.002,61
681740 DOTATION PROV. CREANCES	66.625,01	64.304,54
ENGAGEMENTS A REALISER		
Engagements à réaliser ici	0,00	0,00
Charges courantes financières ici	0,00	0,00
668000 DIFFERENCES DE CHANGE	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES COURANTES	818.364,96	789.727,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles ici	24.017,87	644,77
672000 CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS	24.017,87	644,77
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	24.017,87	644,77
TOTAL GENERAL DES CHARGES	842.382,83	790.372,31
PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT		
Produits des prestations ici	456.997,04	350.546,80
706210 LOGEMENT RESIDENTS	442.832,10	330.625,61
706220 LOGEMENT SEJOURS COURTS	16,00	296,00
706230 LOGEMENT PASSAGE	6.693,25	11.516,28
706250 A.L.T./CAF./ENCAISSEMENTS	7.455,69	8.108,91
Locations diverses ici	3.754,96	3.318,74
708310 MAD CUISINES	150,00	0,00
708320 LOCATION SALLES	3.604,96	3.318,74
Autres produits annexes ici	10.713,50	6.303,13
708810 LAVERIE RESIDENTS	7.685,04	4.350,15
708820 RECETTES DISTRIBUTEUR BOISSONS	2.664,21	1.480,28
708830 TELEPHONE RESIDENTS	97,50	220,00
708840 PHOTOCOPIES	230,75	186,70
708850 CARTES MAGNETIQUES	36,00	66,00
Subvention fonctionnement ici	252.318,54	260.979,80
741100 FONJEP ETAT	8.670,00	9.402,00
741400 VILLE	77.800,00	77.800,00
741500 C.A.F. PREST.SERVICE	65.660,54	73.707,80
741800 CONSEIL GENERAL	98.620,00	98.620,00
742600 AUTRES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	1.568,00	1.450,00

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

Compte de resultat au 31/12/2013

Devise Euro

Libellé Ligne	Exercice	Exercice N-1
Autres produits de gestion courante ici	692,00	819,00
756000 COTISATIONS USAGERS	692,00	819,00
Reprise sur prov. & amortissements ici	91.385,01	55.568,71
781520 REPRISE PROV PR TRAVAUX ET GROSSES REPA	10.000,00	0,00
781530 REPR.S/PROV.IND.DEP.RETR./LICITS	17.080,47	3.620,62
781700 REPR.S/PROV PR DEPR.DS ACTIFS C	64.304,54	51.946,09
Reprise ressources non utilisées ici	0,00	0,00
Transfert de charges ici	31.971,41	34.181,16
791100 TRANSF. CHARGES EXPL./FORMATION KALITIS	0,00	2.805,54
791200 TRANSF.CHARG.EXPL./FORMATIONS DIVERSES	3.398,05	1.563,93
791530 TRANSF. CHARGES ASSURANCE	0,00	4.085,62
791600 TRANSF.CH.EXPL./CONTRATS D'AVENIR	4.397,91	0,00
791620 TRANSF.CH.EXPL./C.U.I	24.074,97	25.103,67
791640 TRANSF. CH INDEMNITES JOURNALIERES	100,48	622,40
Produits financiers ici	545,51	3.130,73
768000 INTERETS BANCAIRES	545,51	3.130,73
768100 DIFFERENCES DE CHANGE	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS COURANTS	848.377,97	714.846,07
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels ici	1.258,88	2.228,85
771000 PRODUITS EXCEPT.S/OP.GEST.COUR.	1.031,08	943,78
772000 PRODUITS S/EXERCICES ANTERIEURS	227,80	1.285,07
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1.258,88	2.228,85
TOTAL GENERAL DES PRODUITS ici	849.636,85	717.074,92
TOTAL CHARGES ici	842.382,83	790.372,31
TOTAL PRODUITS ici	849.636,85	717.074,92
EXCEDENT OU PERTE ici	7.254,02	-73.297,39

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2013

SOMMAIRE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- 1 - Événements principaux de l'Exercice
- 2 - Principes comptables
- 3 - Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 - Bilan Actif

- Immobilisations corporelles
- Mouvements ayant affecté les postes de l'actif
- Evaluation des stocks
- Créances
- Disponibilités
- Créances douteuses

2 - Bilan Passif

- Fonds propres
- Fonds dédiés
- Dettes, classement par échéance
- Comptes de régularisation
- Passif éventuel

C - INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

D - E - ENGAGEMENTS

F - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

1 - Événements principaux de l'exercice

2 - Principes comptables

a) Les comptes annuels de l'exercice 2013 ont été établis conformément aux dispositions du règlement CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

b) Les comptes ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation. La validité du principe de continuité de l'exploitation dépend de la capacité de l'Association à prendre à sa charge les risques financiers qui lui incomberont. Ainsi, le maintien de la continuité de l'exploitation reste le principe applicable car :

- Un contrat projet CAF a été signé pour 2 années (2012-2013) ; les partenaires financiers (CAF, Conseil Général du Cantal, Ville d'Aurillac) nous ont soutenu en 2013 comme en 2012.

En 2014,

-La CAF devrait renouveler le contrat projet (2014-2015) et verser la Prestation Socio-Éducative,

-La Ville d'Aurillac versera la subvention en une seule fois en avril 2014 au plus tard (convention annuelle bipartite) ; Convention signée.

-Le Conseil Général du Cantal versera la subvention en trois fois (convention annuelle bipartite) ; Convention d'acompte signée.

3 - Dérogations

Néant.

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 - Bilan Actif

- Note n° 1 - Immobilisations Corporelles et Incorporelles

<u>TYPE D'IMMOBILISATIONS</u>	<u>MODE</u>	<u>DUREE</u>
Immobilisations Incorporelles	Linéaire	1 an
Matériel	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel Educatif	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel et Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 15 ans
Agencements	Linéaire	10 ans

- Note n° 2 - Mouvements ayant affectés les postes de l'Actif

	01-01-13	Acquisitions	Cessions	Mises au rebut	31-12-13
Immobilisations Incorporelles	399.47				399.47
Immobilisations Corporelles	368 491.50	26 314.92			394 806.42
Immobilisations Financières	871.31	3 242.68	2 868.68		648.41
	369 762.28	29 557.60	2 868.68		395 854.30

- Note n° 3 - Evaluation des stocks

Il est pratiqué la technique de l'inventaire, c'est à dire la valorisation en prix pondérés, à chaque fin d'exercice, des stocks existants. Tout produit entamé est considéré sorti du stock.

- Note n° 4 - Créances

Créances à 1 an au plus : 57 448 €

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

- Note n° 5 - Disponibilités

Au 31-12-13 l'Association possède :

- Le "compte miroir Gotic" à la Banque Populaire, pour l'investissement quotidien des disponibilités pour 62 193.24 €.
- Le compte sur livret A à la Banque Populaire pour 16 635.69 €,
- Comptes à terme à la Banque Populaire pour 200 000.00 €,

La Banque Populaire a procédé au remboursement :

- Des obligations françaises pour 24 000 € le 04/02/2013
- Des coupons encaissés pour 1 176.00 € le 04/02/2013.

- Note n° 6 - Créances douteuses

- La méthode de calcul est la suivante :
 - 95 % pour les dettes de redevance logement > à 1 an,
 - 70 % pour les dettes de redevance logement < ou égales à 1 an, pour les résidents présents ou partis.

2 - Bilan Passif

- Note n° 1 - Fonds propres, Subventions

Tableau de variations des fonds propres

Pertes cumulées au 31-12-12	(140 635.76)
Excédents cumulés au 31-12-12	143 292.04
Affectation résultat 2012	(73 297.39)
Subventions d'équipement reçues *	45 700.75
Fonds dédiés à l'occupation des locaux	41029,56
Autre fonds dédiés	354.00
Report à nouveau créditeur	50 870.98
Résultat excédentaire	7 254.02
	74 568.20

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

* montant des subventions - sans droit de reprise au 31-12-13 = 44 532.96 €
- avec droit de reprise au 31-12-13 = 1 167.79 €

- Note n° 2 - Fonds dédiés

L'Association a doté une ligne « fonds dédiés à l'occupation des locaux » d'un montant de 41029.56€ en 2005.

L'Association a reçu un financement de 500 € de la D.D.J.S. dans le cadre de l'aide individuelle à l'accessibilité des pratiques sportives en 2008. Il reste 354.00 € et sera à justifier en 2014.

- Note n° 3 - Dettes, classement par échéance

	au 31-12-13	- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
	0	0	0	

La Caisse d'Allocations Familiales du Cantal a accordée à l'Association Cantalienne pour l'Habitat des Jeunes un prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 60 000.00€

Taux d'intérêt : 0%

pour la réalisation de travaux de réhabilitation. En 2013, l'association a utilisé 38 110.21€ pour la réalisation de la réhabilitation de la cuisine pédagogique, le changement des gouttières du bâtiment 80 ainsi que l'amélioration de la clôture extérieure.

Le solde doit être utilisé d'ici le 31/12/2015.

Les autres dettes sont réputées à moins d'un an.

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

- Note n° 4 - Comptes de régularisation

Provisions pour départs retraite	62 914.77
Provisions pour travaux et grosses réparations	21 889.79
Provisions pour congés payés et charges sur congés payés	52 673.65
Fournisseurs, factures non parvenues	31 455.42
Clients créditeurs	1 248.76
Autres créditeurs	4 901.35
Produits constatés d'avance	0
Charges constatées d'avance	2 131.70
Produits à recevoir	27 110.14
Charges à payer	40 437.42

- Note n° 5 – Passif éventuel

Conformément au CRC 2000-6, nous vous mentionnons qu'à ce jour nous n'avons pas de passif éventuel.

C - INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Effectif ETPT 2013 : 12.06

Le calcul de la provision pour les départs à la retraite est le suivant :
(cf CCN des Organismes Gestionnaires de Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs du 16 juillet 2003)

1/5ème de mois de salaire par année d'ancienneté dans l'association, avec un maximum de 6 mois de salaire brut

Concernant le Droit Individuel à la Formation (DIF) :

- nombre global d'heures acquises par les salariés présents au 31-12-13 : 627
- nombre d'heures utilisées : 0

D - ENGAGEMENTS DONNES

Néant.

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

E - ENGAGEMENTS RECUS

Néant.

F- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Nous n'avons pas perçu cet exercice la subvention d'Etat AGLS (aide à la gestion locative sociale).
- En ce qui concerne les mouvements du personnel :
 - Quatre CUI-CAE
 - Un contrat d'avenir à partir du 01/07/2013
 - Renouvellement du congé parental (animatrice socio-éducatif)
 - Embauche d'une nouvelle animatrice socio-éducatif (fin novembre 2013)
- La démarche régionale de qualité et d'évaluation continue. Nous avons rendu le rapport d'évaluation interne fin décembre. La cellule de veille mise en place a mis en œuvre les fiches actions définies par arbre d'objectifs pour continuer notre démarche d'amélioration continue. Nous ferons réaliser l'évaluation externe fin 2014.

Charges sur exercices antérieurs

CAF du Cantal (suite à la régularisation de la PSE de l'année 2012) : 10 595.79 €

Les comptes fournisseurs débiteurs des années 2011 et 2012 ont été régularisés en fin d'exercice 2013 en compte 672 000 (charges sur exercices antérieurs).

Le détail est le suivant :

	Équip Froid	Lixxbail	V.V.S
2011	1093.10	1590.68	3530.55
2012	1625.38	1590.68	3991.69
TOTAL	2718.48	3181.36	7522.24

A compter de l'exercice 2013, ces fournisseurs sont comptabilisés en compte de charges pour les locations de matériel.

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

FJT "ESPACE TIVOLI"

Association loi 1901

Siège social : 25 avenue de Tivoli
AURILLAC (CANTAL)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTION REGLEMENTEES

à l'Assemblée Générale Annuelle du 15 mai 2014
Exercice : du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM

FJT « ESPACE TIVOLI »

Association Loi 1901

Siège social : 25 avenue de Tivoli
AURILLAC (CANTAL)

**Rapport spécial du Commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31/12/2013**

Mesdames, messieurs, les membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

A Aurillac, le 30 avril 2014

Pour le Cabinet BOUSQUET & Associés
Christophe BERTRAND


Commissaire aux comptes associé